



La province Sud renouvelle son soutien à l'ADIE

*le vendredi 24 juin à 9h
dans les nouveaux locaux de la DDET au 14, rue Surleau, Nouméa*

Ce vendredi, dans les nouveaux locaux de la Direction provinciale du développement économique et du tourisme, Philippe Blaise, 1^{er} vice-président de la province Sud, co-signera pour l'année 2022, une convention d'objectifs et de moyens, avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).

600 emplois concernés en 2022

Assortie d'une subvention de 35 millions CFP, cette convention permettra à l'ADIE, implantée en Nouvelle-Calédonie depuis 1999 sous l'impulsion de la province Sud, de poursuivre ses missions de soutien aux créateurs d'entreprise, à travers son accompagnement, ses dispositifs et un financement par micro-crédits.

En 2022, l'association se donne pour objectif de créer et sauvegarder 600 emplois en province Sud, dont les deux tiers via la création d'une activité professionnelle, ce qui représente près de 350 millions CFP injectés dans le tissu économique de la province Sud.

Un soutien constant

Engagée en faveur du développement économique et de l'entrepreneuriat, la province Sud soutient financièrement l'association depuis ses débuts sur le territoire, au travers de subventions de fonctionnement ou de financements de dispositifs. Depuis 2010, et malgré les réductions budgétaires, l'aide apportée par la province Sud pour son fonctionnement reste constante.

Informations pratiques

La signature se déroulera le **vendredi 24 juin à 9h** dans les nouveaux locaux de la DDET (14, rue Surleau, au centre-ville de Nouméa).

Elle sera suivie d'une présentation des activités et visite des locaux, en présence d'entrepreneurs bénéficiant du soutien de l'Adie.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

